



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉVÈNEMENT SPORTIF - LA RANDONNÉE VÉLO-BEAUCE INSCRIVEZ-VOUS ET PÉDALEZ POUR LA CAUSE

Saint-Joseph-de-Beauce, le 25 mai 2016 - La 2^e édition de la Randonnée Vélo-Beauce aura lieu le 20 août prochain, sur les routes beauceronnes entre Sainte-Marie et Saint-Georges. Le chef cuisinier, M. Jean Soulard, agira à titre de président d'honneur de l'événement.

L'activité organisée conjointement par les Villes de Saint-Joseph-de-Beauce et Beauceville, offrira trois parcours aux cyclistes, soit 30, 50 ou 100 kilomètres. Le départ aura lieu à la Polyvalente Saint-François de Beauceville dès 8h du matin et l'arrivée se fera au même endroit. « Ce n'est pas une compétition, mais une activité ouverte à tous. » Chaque participant pourra pédaler au rythme de son peloton », souligne M. Alain Landry, directeur général de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Les trois trajets s'effectueront entre Saint-Georges et Sainte-Marie des côtés ouest et est de la rivière Chaudière. Le 30 km se fera entre Beauceville et Saint-Joseph. Le parcours de 50 km couvrira la distance entre Beauceville et Vallée-Jonction alors que le 100 kilomètre permettra aux cyclistes de réaliser une boucle entre Sainte-Marie et Saint-Georges.

Le président d'honneur de l'événement, le chef cuisinier Jean Soulard invite les cyclistes de toute la région à participer à cette activité. « *L'activité physique est une chose importante que chaque personne devrait inclure dans sa routine. Je souhaite que cette activité incite plusieurs personnes à se dépasser et s'inscrire à la randonnée* ».

Pour leur part, les maires des deux Villes, M. Michel Cliche et Luc Provençal invitent leurs collègues maires de la région et les entreprises à promouvoir la santé physique et inscrire des membres de leur équipe ou de leur personnel à la randonnée.

Tous les profits de l'activité seront versés au Comité Piste cyclable Beauce pour le financement de la Véloroute. L'objectif monétaire pour la randonnée de cette année est de 26 000 \$ soit le même que l'année précédente.

Inscriptions

Le coût de l'inscription est fixé à 250\$ par adulte ou de 125\$ pour les moins de 18 ans. Les participants peuvent amasser auprès de leurs connaissances, famille et amis un montant équivalent à leur inscription si désiré. Des reçus de dons de bienfaisance seront remis aux donateurs. Vous pourrez vous inscrire sur le site Internet des deux villes dans l'onglet «Inscription Randonnée Vélo-Beauce 2016». De plus, en vous inscrivant, vous aurez la chance d'assister gratuitement à la conférence offerte par Jean Soulard, le mardi 28 juin 2016 à 19h au Théâtre de l'Hôtel de Ville à Saint-Joseph. Le coût d'entrée à cette conférence ouverte à tous sera de 10\$.

Partenaires de l'événement

Trois entreprises de la région s'associent à cette deuxième édition de la randonnée Vélo-Beauce. « Merci à Promutuel Assurances Chaudière-Appalaches, Raymond Chabot Grant Thornton et la Caisse Desjardins de Beauce-Centre de leur implication », souligne M. Félix Nunez, directeur général de la Ville de Beauceville.

Le 20 août, on pédale pour la cause : la piste cyclable de la MRC Robert-Cliche.

-30-

Source et information

Sabrina Paré
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
Adjointe du Service des loisirs
418-397-4358, poste 238
s.pare@vsjb.ca

Inscription en ligne : <https://randonnevelo-beauce.laplaza.io/>

